Fondation Brain Canada Foundation

Avec le financement de
Financial contribution from

Santé Canada Health Canada

Fondation Brain Canada

Subventions de mobilisation des connaissances 2025

Appel de demandes (AD)

À propos de la Fondation Brain Canada

La Fondation Brain Canada est un organisme de bienfaisance national enregistré qui appuie la recherche sur le cerveau au Canada en finançant des travaux novateurs capables de changer la donne. Depuis plus de vingt ans, la Fondation Brain Canada s'emploie à démontrer que le cerveau doit être abordé comme un système en soi et complexe, au carrefour d'un éventail de troubles neurologiques, de maladies mentales, de toxicomanies et de lésions cérébrales et médullaires. Cette reconnaissance de la nature distincte du cerveau met en relief la nécessité d'une meilleure collaboration entre disciplines et établissements, et de veiller à ce que le Canada dispose d'un excellent bassin de talent pour demeurer à l'avant-garde de la recherche sur le cerveau. La vision de la Fondation Brain Canada est de comprendre le cerveau, en santé ou malade, d'améliorer la vie et d'avoir un impact sociétal.

Le Fonds canadien de recherche sur le cerveau (FCRC) est un accord public-privé entre le gouvernement du Canada, par l'entremise de Santé Canada, et la Fondation Brain Canada dont l'objectif est d'encourager les Canadiens à investir davantage dans la recherche sur le cerveau et la mobilisation des connaissances, ainsi que de maximiser l'incidence et l'efficacité de ces investissements. Le Fonds appuie l'excellence dans le domaine de la neuroscience au Canada en stimulant la recherche concertée, en accélérant le rythme des découvertes et de la mobilisation des connaissances afin d'améliorer la santé et la qualité de vie de la population canadienne atteinte de troubles neurologiques.

www.braincanada.ca/fr

Table des matières

Introduction 3
Portée 3
Renseignements sur la subvention 4
Équité, diversité et inclusion 4
Admissibilité 4
Utilisation des fonds 5
Critères d'évaluation 6
Calendrier 7
Comment présenter une demande 7
Formulaire d'inscription 7
Demande détaillée 8
Processus d'examen 11
Confidentialité et propriété intellectuelle 12
Communications 12
Renseignements 12

Note : Le masculin est utilisé dans ce document pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.

Introduction

Le programme de *Subventions de mobilisation des connaissances* finance la mobilisation des connaissances issues de la recherche sur le cerveau aux retombées sociétales significatives. On estime qu'il faut entre 14 et 17 ans[1,2] pour que les fruits de la recherche soient adoptés en milieu clinique, ce qui entraîne des retards d'application ou des occasions manquées.

Ce programme vise à accélérer la transition entre l'établissement des preuves scientifiques et leur utilisation pratique en vue d'améliorer la santé cérébrale. Il contribuera à soutenir l'exploitation des travaux scientifiques pour développer des outils, des ressources, des programmes et des solutions fondés sur des données probantes qui profiteraient à toute la population canadienne. Il en découlerait des avantages sociétaux répondant à des besoins non comblés en matière de santé cérébrale, et ciblant un éventail de maladies et troubles neurologiques partout au Canada.

Portée

Les *Subventions de mobilisation des connaissances 2025* ont pour objectif de financer des projets qui génèrent des applications nouvelles et pratiques des résultats de recherche existants pour améliorer la santé cérébrale. Les projets financés s'attaqueront à un obstacle majeur à l'application concrète des résultats de la recherche et seront un moteur de changement pour les décideurs politiques, les praticiens tels que les prestataires de soins de santé et les personnes qui subissent les répercussions des politiques et des pratiques, dont les patients et aidants.

Les projets doivent inclure l'engagement des parties prenantes ainsi qu'un plan d'évaluation et de durabilité, et doivent être axés sur **un ou plusieurs** des objectifs suivants :

- développement des résultats en matière de mobilisation des connaissances ;
- dissémination des connaissances en vue d'accroître le rayonnement et l'utilisation des résultats en matière de mobilisation des connaissances ;
- mise en œuvre des preuves de recherche existantes.

Les équipes doivent travailler en collaboration avec les parties prenantes au fil du projet de mobilisation des connaissances proposé. Cette démarche itérative de coproduction faisant appel aux utilisateurs concernés devrait accroître l'applicabilité, la distribution et la mise en œuvre du ou des résultats du projet, ce qui en maximisera le(s) bienfait(s) potentiel(s).

Le financement devrait permettre de combler le fossé entre la production de données de recherche et leur application pratique en vue d'améliorer les résultats en matière de santé cérébrale au Canada :

- Développement et/ou diffusion de nouveaux résultats en matière de mobilisation des connaissances qui ne verraient pas le jour autrement.
- Diffusion élargie de résultats existants et utiles en matière de mobilisation des connaissances à un plus grand nombre de personnes au sein d'un public cible, et/ou de nouvelles cibles, augmentant ainsi leur rayonnement.
- Raffinement des connaissances et/ou des compétences des décideurs politiques et des praticiens.

[1] Source: https://researchimpact.ca/featured/17-years-from-research-to-impact-is-this-true
[2] Morris et al. (2011). The answer is 17 years, what is the question? *JRSocMed*. 104:510–520. Source: https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/22179294/

- Amélioration de la santé des patients et/ou de la population, de la qualité de vie et/ou de saines habitudes individuelles, grâce à des changements dans les connaissances, les compétences, les attitudes et/ou les approches des praticiens.
- Changements, même minimes, dans les politiques ou pratiques, y compris l'amélioration de l'efficacité, de la disponibilité, de l'accessibilité ou de la qualité des services, qui se traduiraient par de meilleurs résultats en matière de santé.

Renseignements sur la subvention

La Fondation Brain Canada, par le biais du Fonds canadien de recherche sur le cerveau, a octroyé une enveloppe de 200 000 $CA pour la possibilité de financement des *Subventions de mobilisation des connaissances 2025*, à laquelle s'ajoutera un montant équivalent provenant de commanditaires obtenus par les demandeurs, pour un total pouvant atteindre 400 000 $CA. Le montant de chaque subvention varie en fonction des besoins du projet de mobilisation des connaissances en cause. Cependant, le budget total doit se situer **dans une fourchette de 25 000 $CA à 100 000 $CA**.

Financement commandité

La Fondation Brain Canada subventionnera 50 % du budget prévu (c'est-à-dire entre 12 500 $CA et 50 000 $CA), et ce, pour une durée d'une (1) année, sans possibilité de renouvellement. Le demandeur doit trouver des fonds non fédéraux équivalant au montant octroyé par la Fondation Brain Canada. Il doit s'agir de fonds en espèces, car les contributions en nature ne sont pas admissibles au titre de ce programme.

Les commanditaires admissibles comprennent, entre autres, les particuliers, les organismes de bienfaisance, les ministères et organismes des gouvernements provinciaux et/ou les entreprises qui ne reçoivent pas plus de 50 % de leur financement du gouvernement du Canada. Autrement, ceux-ci doivent prouver que les fonds qu'ils fourniront ne proviennent pas du gouvernement du Canada. Les commanditaires peuvent être membres de l'équipe et peuvent bénéficier des résultats de la mobilisation des connaissances. Il ne doit pas y avoir plus de deux (2) commanditaires. Veuillez communiquer avec la Fondation Brain Canada s'il est nécessaire d'en avoir davantage pour atteindre le montant de contrepartie.

Nous enjoignons les demandeurs et les commanditaires à ouvrir le dialogue au tout début du processus de planification d'une demande.

Équité, diversité et inclusion

Il est bien établi que l'on favorise l'excellence, l'innovation et la créativité lorsqu'on accroît l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI). Dans cet esprit, la Fondation Brain Canada se fait un devoir de promouvoir l'excellence en faisant preuve d'équité et encourage les candidats de parcours diversifiés à participer à ce concours. Cette démarche favorise l'expression de perspectives, d'approches et d'expériences diverses, y compris celles de groupes sous-représentés.

Admissibilité

Veuillez noter que le programme actuel n'est ouvert qu'aux chercheurs qui ont participé à une subvention financée par la Fondation Brain Canada, et que les projets de mobilisations des connaissances proposés doivent être liés à la recherche soutenue par la Fondation Brain Canada.

- **<u>Une seule demande</u>** par projet financé par la Fondation Brain Canada peut être soumise par concours.
- Toute personne ayant fait partie d'une équipe de recherche subventionnée et satisfaisant les critères d'admissibilité peut présenter sa candidature à titre de demandeur principal, et ce, à condition d'en aviser les autres membres de l'équipe.
- Les projets financés par la Fondation Brain Canada peuvent être encore en cours. Les activités de mobilisation des connaissances peuvent être liées à d'autres projets actuellement financés, mais sans les recouper. Il incombe au demandeur d'aviser la Fondation Brain Canada immédiatement si le projet devient admissible à une autre subvention pendant le processus de demande ou d'évaluation de cette possibilité de financement.
- Le demandeur principal doit être affilié à un établissement universitaire canadien admissible et y mener leurs travaux pour toute la durée de la subvention. De plus, il doit être considéré comme un chercheur indépendant au sein de son établissement. Il s'agit habituellement d'un poste de professeur adjoint, agrégé ou titulaire, c'est-à-dire : il peut lancer ou gérer des projets de recherche qui lui sont propres à titre de chercheur principal, il est responsable de la gestion de son laboratoire, il décide de l'utilisation des fonds ou des subventions de recherche, et peut superviser des stagiaires, le cas échéant, selon les politiques de son établissement. Les boursiers postdoctoraux, associés de recherche et membres auxiliaires du corps professoral ne sont pas des candidats admissibles.
- L'équipe doit regrouper l'expertise nécessaire pour mener à bien le projet, y compris l'expérience et les compétences en matière d'élaboration et d'exécution du plan mobilisation des connaissances, la conception et la facilitation de la coproduction des résultats du projet, la maîtrise des notions de manière à bien appliquer les preuves scientifiques aux résultats du projet et l'évaluation de l'incidence du projet.
- Veuillez noter que les demandeurs doivent être en mesure de lancer le projet en mai 2026, soit au début du financement.

Les projets suivants **<u>ne sont pas</u>** admissibles au financement :

- Les projets visant à établir de nouvelles preuves scientifiques[3] (par exemple, les analyses systématiques, les projets dont la collecte de données requiert une approbation en matière d'éthique, etc.).
- Les projets ayant trait au développement et/ou à la distribution d'un produit commercial.
- Les projets axés principalement sur un événement ou une conférence, ou sur une série de rencontres visant à partager des résultats de recherche, notamment les réunions de recherche en personne ou virtuelles, les symposiums, les conférences, les présentations d'affiches, les conférences de type Ted Talk, Journée sur la Colline du Parlement, webinaires, etc.

Utilisation des fonds

Les fonds doivent servir à financer les coûts directs du projet de mobilisation des connaissances faisant l'objet de la subvention et doivent être liés directement au projet ou aux activités accomplies. Les fonds ne doivent pas servir à régler les dépenses engagées à l'extérieur du Canada.

[3]Un projet est réputé donner lieu à de nouvelles preuves scientifiques lorsqu'il propose d'utiliser des méthodologies scientifiques (par exemple, pour évaluer les résultats cliniques d'une intervention) et/ou lorsqu'il nécessite l'approbation d'un comité d'éthique de la recherche.

Coûts admissibles

- Les salaires du personnel et des stagiaires, proportionnel au temps consacré au projet ;
- Les fournitures et le matériel ;
- Les services particuliers et les frais d'utilisation ;
- Les honoraires et frais de déplacement des parties prenantes et/ou des membres de l'équipe participant au projet et aux activités proposées, le cas échéant ;
- Les coûts liés à la diffusion des connaissances scientifiques et à leur application pratique (conception, production, édition, traduction, impression).

Coûts non admissibles

- Le salaire du chercheur principal ou de tout chercheur titulaire d'un poste universitaire ou de recherche indépendant ;
- Les coûts liés au développement et/ou à la distribution de produits commerciaux, notamment les demandes de brevet, les marques de commerce, etc ;
- Les fournitures de bureau générales ;
- Les frais généraux associés au projet ;
- Les coûts de la recherche, notamment l'achat et l'entretien d'équipement ;
- Les congés sabbatiques, d'enseignement, de maternité ou parentaux.

À noter : cette liste n'est pas exhaustive. Veuillez consulter la Fondation Brain Canada au sujet de toute autre dépense pour en déterminer l'admissibilité.

Critères d'évaluation

Les examinateurs se baseront sur les mêmes critères d'évaluation, à pondération égale, à l'étape de la demande détaillée :

Pertinence

- Le projet s'attaque à un obstacle majeur à l'application concrète des résultats de la recherche, en offrant bon espoir de faire évoluer les politiques, la pratique ou les comportements individuels.
- Il existe une base suffisante de preuves scientifiques sur laquelle établir les activités et les résultats de mobilisation des connaissances proposés.
- La ou les méthodes d'engagement des parties prenantes proposées sont appropriées (par exemple, la collecte de données, l'analyse, l'engagement et la coproduction) et incluent un éventail de perspectives assez large pour garantir la pertinence et l'adoption des résultats du projet.

Faisabilité

- Le projet peut être mené à bien conformément à l'échéancier et au budget proposés.
- Le plan de mobilisation des connaissances est bien conçu, détaillé et cohérent.
- Le projet a fait l'objet d'une analyse des risques potentiels et de mesures d'atténuation raisonnables pour en assurer le succès.
- Le demandeur principal et son équipe possèdent les compétences et l'expérience nécessaires pour accomplir le projet proposé.

Incidence potentielle

- Le projet proposé devrait offrir des retombées profitables pour le ou les publics cibles en répondant à des besoins non comblés en matière de santé cérébrale.

- Le projet proposé comporte des indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs concrets et réalistes servant à évaluer le projet et à en mesurer l'incidence, et ce, en précisant la source des données.
- La conception du projet a fait l'objet d'au moins une consultation préliminaire avec les parties prenantes.
- Le projet proposé intègre de manière appropriée les considérations relatives à l'équité, la diversité et l'inclusion, le cas échéant.
- De plus, il a égard à la durabilité, notamment sa pertinence et ses retombées pérennes, au-delà de la durée du projet.

Calendrier

Lancement de l'appel de demandes	8 juillet 2025
Date limite de réception des formulaires d'inscription	17 h HE, le 7 octobre 2025
Invitation à présenter une demande détaillée	Du 13 au 17 octobre 2025
Date limite de réception de la demande détaillée	17 h HE, le 18 novembre 2025
Annonce de la décision	Mars 2026
Début du financement	Mai 2026

Comment présenter une demande

À noter: les *Subventions de mobilisation des connaissances 2025* comportent deux étapes – le formulaire d'inscription et la demande détaillée. Les demandeurs doivent remettre un formulaire d'inscription pour être admissibles à présenter une demande détaillée.

Tous les formulaires d'inscription et toutes les demandes détaillées doivent être présentés à l'aide de SmartSimple, le système de gestion électronique des subventions de la Fondation Brain Canada (https://braincanada.smartsimple.ca/s_Login.jsp). **Le demandeur principal a l'entière responsabilité de s'assurer que sa demande respecte les exigences et qu'elle est reçue avant la date limite décrite aux présentes. Les demandes présentées en retard seront rejetées**. La Fondation Brain Canada transmettra un accusé de réception du formulaire d'inscription et de la demande détaillée dans les deux jours ouvrables.

Formulaire d'inscription

Résumé du projet

- Titre du projet ayant déjà été subventionné par la Fondation Brain Canada
- Titre du projet de mobilisation des connaissances
- Mots-clés décrivant le projet de mobilisation des connaissances (maximum de 10)
- Budget prévu, incluant les fonds de contrepartie
- Durée du projet (6 ou 12 mois)
- Le ou les commanditaires prévus et montant de leur contribution respective
- Description du projet de mobilisation des connaissances proposé précisant le but global et la justification du projet, la manière dont sa portée correspond à cette possibilité de financement,

ainsi que son lien avec le projet ayant déjà fait l'objet d'un financement de la Fondation Brain Canada (maximum de 300 mots).

Lettres d'appui - Commanditaire(s)
La demande doit être accompagnée d'une lettre d'appui (une page maximum par lettre) de chacun des commanditaires potentiels, jusqu'à un maximum de deux commanditaires. Il n'est pas nécessaire de joindre un engagement de financement formel à la lettre d'appui. Toutefois, dans sa lettre, chaque commanditaire **doit témoigner de son intérêt envers le projet et du montant qu'il y consacrera**.

Renseignements facultatifs

- Indiquer le nom et les coordonnées d'un maximum de trois (3) personnes au Canada ou de l'étranger qui ont la compétence en matière de mobilisation des connaissances et/ou de contenu lié à votre projet et qui ont la compétence pour évaluer la demande. Ces personnes ne doivent pas être en conflit d'intérêts.
- Indiquer le nom et les coordonnées des personnes auxquelles la demande ne devrait pas être transmise pour examen.

Attestation et signature(s)
Le demandeur principal doit attester que tous les membres de l'équipe acceptent de s'associer à cette demande et qu'ils lui permettent de les représenter pendant tout le processus de demande de financement.

De plus, le demandeur principal doit confirmer que les membres de l'équipe œuvrant dans le projet de recherche déjà subventionné par la Fondation Brain Canada sont au courant de cette demande de subvention de mobilisation des connaissances. Si le demandeur n'était pas le chercheur principal désigné du projet déjà subventionné, ce dernier doit cautionner la demande en signant le formulaire d'inscription.

Demande détaillée

Les exigences de mise en forme de la demande détaillée sont les suivantes : papier de format lettre, marges d'au moins 1 pouce et textes à simple interligne utilisant la police Times New Roman 12 points ou Arial 11,5 points. Il est formellement interdit de condenser l'espacement des caractères du texte. D'autres polices et tailles peuvent être utilisées pour les tableaux, diagrammes, figures, graphiques et légendes uniquement, dans la mesure où elles sont lisibles avec un affichage à 100 %. **Les demandes reçues dans un autre format, qui dépassent le nombre limite de pages, qui sont incomplètes ou en retard, seront rejetées.**

Renseignements sur le demandeur

La Fondation Brain Canada a mis en place une enquête démographique afin d'évaluer les progrès de ses programmes en faveur de l'équité, de la diversité et de l'inclusion. L'enquête est transmise par courriel après l'étape de la demande détaillée. Les informations recueillies ne seront pas partagées sous une forme identifiable avec le public, les intervenants externes (par exemple : Santé Canada, les partenaires de financement) ou les examinateurs, et n'auront aucune incidence sur l'évaluation des candidatures soumises. Les réponses aux enquêtes sont entièrement anonymisées et agrégées afin de garantir la protection de l'identité de toute personne. Veuillez consulter la Politique relative à la protection de la vie privée de la Fondation Brain Canada.

Sommaire du projet

- Titre du projet de mobilisation des connaissances
- Mots-clés décrivant le projet de mobilisation des connaissances (maximum de 10)
- Budget prévu, incluant les fonds de contrepartie
- Durée du projet (6 ou 12 mois)
- Le ou les commanditaires et montant de leur contribution respective
- Description du projet de mobilisation des connaissances proposé précisant le but global et la justification du projet, la manière dont sa portée correspond à cette possibilité de financement, ainsi que son lien avec le projet ayant déjà fait l'objet d'un financement de la Fondation Brain Canada (maximum de 300 mots). Veuillez contacter la Fondation Brain Canada si des changements substantiels sont nécessaires depuis l'étape du formulaire d'inscription, car les projets qui diffèrent de manière importante du formulaire d'inscription soumis peuvent devenir inadmissibles.

Sommaire des preuves scientifiques (maximum de 2 pages, excluant les références)

Résumé des preuves scientifiques qui feront l'objet du projet de mobilisation des connaissances. Se fonder sur vos propres recherches, leur lien avec le projet ayant déjà été financé par la Fondation Brain Canada, et le corpus scientifique actuel. Les références sont exclues du nombre maximum de pages et doivent être citées en annexe.

Proposition (maximum de 6 pages, incluant les figures, les tableaux et les légendes, mais excluant les références)

Le projet doit inclure les éléments ci-dessous dans le plan exhaustif de mobilisation des connaissances. La description doit inclure chacun des éléments cités ci-dessous (de a à h) liés les uns aux autres, si possible, pour un plan cohérent. Au fil du document, décrire les risques qui pourraient nuire à la réussite du projet ainsi que les mesures d'atténuation pour y remédier. Le cas échéant, décrire également en quoi le projet a égard aux considérations d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI), notamment : i) la diversité au sein de l'équipe (p. ex. : les différentes expertises et expériences pertinentes au projet), ii) la sélection des publics et personnes cibles dans le processus de coproduction du projet, et iii) l'inclusion de perspectives diverses (p. ex. : l'établissement d'une communication efficace qui favorise le respect mutuel et la confiance). Enfin, décrire tout accommodement qui pourrait être nécessaire, le cas échéant.

Éléments du plan de mobilisation des connaissances

a) Objectif du projet et la manière dont il a été déterminé. Préciser la priorité ou le besoin des parties prenantes, la lacune, le motif ou autre aspect qui motive le choix de cet objectif.

b) Décrire l'incidence à court, à moyen et à long terme des résultats du projet.

c) Le ou les publics cibles visés par le projet. Expliquer pourquoi ce ou ces publics ont été ciblés en regard des retombées prévues du projet pour eux.

d) Décrire les résultats ou les produits qui seront mis au point. En quoi sont-ils liés directement à l'atteinte de l'objectif ainsi qu'aux retombées à court, à moyen et à long terme ?

e) Comment le ou les publics cibles seront-ils mobilisés ? Décrire la méthode de collecte, d'analyse et d'exploitation des données relative à leur participation de coproduction, y compris les raisons qui motivent ce choix. Résumer la contribution spécifique de tous les collaborateurs concernés (personnes de différentes disciplines, établissements universitaires et/ou organisations communautaires ou industrielles).

f) Décrire le plan de dissémination, les réseaux et les stratégies qui seront utilisés pour diffuser le(s) résultat(s) du projet auprès du ou des publics cibles. Quelle forme prendra la participation des publics cibles en vue de guider et d'élaborer la meilleure approche ?

g) Comment le ou les partenaires clés contribuent-ils à la réussite du projet, au-delà de leur soutien financier ou de leurs autres ressources ? Par exemple, à quelles fins utiliseront-ils leurs réseaux pour atteindre les publics cibles ? Pour la dissémination ? Pour la mise en œuvre ? Comment aideront-ils à réaliser l'objectif et ses retombées ?

h) Décrire à quoi ressemble une mise en œuvre réussie des résultats de la recherche. Que feront les utilisateurs de ces nouvelles connaissances ? En ce qui concerne la durabilité, comment sa mise en œuvre sera-t-elle favorisée par rapport à la durée et au budget du projet, voire au-delà de son échéance ?

Plan d'évaluation

Décrire un ensemble d'indicateurs pertinents qui serviront à évaluer le projet, en incluant le nom, sa définition et la source des données pour chaque indicateur. Un modèle sera fourni à l'étape de la demande détaillée. Tous les indicateurs doivent être formulés soigneusement de manière à ce que les données, en particulier celles relatives aux retombées, puissent être directement attribuées au projet financé. Les demandeurs retenus devront communiquer sur ces indicateurs à la Fondation Brain Canada.

Calendrier et jalons prévus

Décrire les activités principales liées au projet ainsi que leur échéancier d'exécution. Un modèle sera fourni à l'étape de la demande détaillée.

Renseignements sur les membres de l'équipe

Fournir le titre, l'affiliation (le cas échéant), l'expertise, la description du rôle et de la contribution de chaque membre de l'équipe du projet. Donner assez d'information pour démontrer que l'équipe réunit les compétences clés requises, notamment en matière de mobilisation des connaissances, pour bien gérer et mener à bien le projet.

Fournir la notice biographique (maximum de 5 pages, un modèle sera fourni à l'étape de la demande détaillée) du demandeur principal et de tout autre membre universitaire de l'équipe, ainsi que du personnel de mobilisation des connaissances.

Budget

Fournir les éléments suivants :

- Un **budget** indiquant les coûts de chaque catégorie de dépenses pour la durée du projet. Le budget doit correspondre au montant total des fonds octroyés (c'est-à-dire ceux de la Fondation Brain Canada et des commanditaires). Un modèle sera fourni à l'étape de la demande détaillée.

- Un **justificatif écrit** (1 page maximum) décrivant les coûts anticipés pour chacune des catégories de dépense. Il est possible d'inclure une description de toute contribution en nature au-delà des fonds demandés à la Fondation Brain Canada et au(x) commanditaire(s). Veuillez fournir assez de renseignements pour permettre aux examinateurs d'évaluer la pertinence de la répartition des coûts.

Liste de vérification administrative et lettre d'engagement - Commanditaire(s)

Avant la date limite de la demande détaillée, le demandeur principal doit obtenir de chaque commanditaire une **lettre d'engagement** officielle et une **liste de vérification administrative** dûment remplie. Il ne doit pas y avoir plus de deux (2) commanditaires. Veuillez communiquer avec la Fondation Brain Canada s'il est nécessaire d'en avoir davantage pour atteindre le montant de contrepartie.

Il est entendu que cet engagement est conditionnel à la recommandation du financement de la demande et à la disponibilité des fonds de contrepartie de la Fondation Brain Canada. Si ces conditions sont respectées, le ou les commanditaires peut/peuvent être amenés à signer une entente, conformément à la lettre d'engagement et aux modalités de financement de la Fondation Brain Canada. **Les commanditaires doivent s'engager à fournir les fonds et renoncer à toute condition qui y est rattachée (p. ex. : liée à la future collecte de fonds) au moment de signer l'entente de cofinancement et au début du financement.**

Liste de vérification administrative
La Fondation Brain Canada demande aux commanditaires liés aux demandes ayant atteint le stade de la demande détaillée de confirmer qu'ils ont pris connaissance du calendrier et des exigences des *Subventions de mobilisation des connaissances 2025*, et ce, dans le but d'accélérer la signature des ententes le moment venu d'annoncer les lauréats.

La liste peut être téléchargée ici et sera aussi accessible par le biais du système de gestion des subventions de la Fondation Brain Canada à l'étape de la demande détaillée.

Lettre d'engagement
Chaque lettre d'engagement (1 page maximum par lettre) doit clairement préciser :

- l'importance que revêt le projet pour le commanditaire, l'utilisation qui sera faite des résultats et les retombées potentielles du projet ;
- le montant exact du financement non fédéral qui sera consacré au projet ;
- une déclaration de tout conflit d'intérêts, réel ou apparent.

Il incombe au demandeur principal de s'assurer que la ou les lettres répondent aux critères précités. Toute autre lettre d'appui sera refusée.

Attestation et signatures
Le demandeur doit veiller à obtenir et à présenter les signatures en temps opportun.

- Signature du demandeur principal
- Signature du responsable d'établissement : La demande doit être signée par le responsable de l'établissement dans lequel le demandeur principal mènera le projet.

Processus d'examen

Formulaire d'inscription

Les formulaires d'inscription ayant été remis à l'intérieur des délais impartis feront l'objet d'une évaluation de leur admissibilité et pertinence de la part de la Fondation Brain Canada. Les demandeurs

seront informés de cette évaluation de leur proposition. Les demandeurs admissibles seront invités à présenter une demande détaillée et ceux qui ne sont pas admissibles seront retirés du concours.

Demandes détaillées

Un comité d'évaluation externe formé d'experts en mobilisation des connaissances et de contenu examinera les demandes remises à l'intérieur des délais impartis. L'examen sera basé sur les critères d'évaluation établis. Des examinateurs supplémentaires pourraient être appelés à évaluer la demande, selon la nature des demandes en question. La Fondation Brain Canada aura égard aux conflits d'intérêts et autres considérations pertinentes pour garantir l'équilibre du comité.

Le comité d'évaluation discutera des candidatures ayant reçu les scores les plus élevés. Le comité recommandera à la Fondation Brain Canada les demandes ayant reçu un score élevé. Les demandeurs recevront des commentaires écrits des évaluateurs dont l'anonymat sera préservé. Les demandeurs recevront aussi un compte rendu si leur demande a fait l'objet d'une discussion par les membres du comité d'évaluation. Le financement sera alloué aux demandes par ordre décroissant de mérite, jusqu'à ce que les fonds dédiés soient épuisés, ou que toutes les demandes recommandées soient financées. L'évaluation de la demande détaillée par le comité d'évaluation est sans appel.

Confidentialité et propriété intellectuelle

La Fondation Brain Canada conservera tous les documents fournis dans le cadre de cette initiative de financement et seuls les examinateurs, les membres du comité d'évaluation et les observateurs qui ont signé l'entente de confidentialité auront accès à ces documents.

La Fondation Brain Canada ne réclame aucun droit sur la propriété intellectuelle des résultats des projets qu'elle finance, et elle s'attend à ce que la propriété intellectuelle générée grâce au financement soit mise au point et distribuée selon les politiques des établissements où se déroulent les projets.

Communications

Les titulaires d'une subvention octroyée dans le cadre du programme *Subventions de mobilisation des connaissances 2025* doivent faire de leur mieux pour participer aux événements organisés par la Fondation Brain Canada, et pour présenter leurs projets, le cas échéant, afin de démontrer les implications et l'importance de leurs travaux.

Renseignements

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de cette possibilité de financement, veuillez écrire à la Fondation Brain Canada à l'adresse programs@braincanada.ca.

Glossaire :

Les définitions ci-dessous décrivent le sens général des termes employés aux présentes. Les activités et résultats admissibles associés à la mobilisation des connaissances doivent correspondre aux paramètres établis dans le présent appel de demandes.

Un ***résultat*** est défini comme un produit découlant du processus entrepris au cours d'activités de mobilisation des connaissances. Par exemple, les résultats incluent des produits et des services, des publications et des ressources, des formations, des approches et des méthodes, le tout fondé sur des données probantes.

La ***dissémination*** est l'acte ou le processus de diffusion des produits des connaissances auprès de publics cibles.

La ***mise en œuvre*** désigne le processus d'exploitation ou d'intégration des résultats de recherche, notamment les découvertes, le produit des connaissances ou les interventions dans un contexte donné. La mise en œuvre comporte trois phases : avant la mise en œuvre, la mise en œuvre et la durabilité.

L'***engagement des parties prenantes***[4] désigne l'invitation délibérée de parties prenantes, les interactions avec celles-ci ainsi que la collecte de données probantes auprès d'elles en vue de coproduire des résultats dans le cadre du projet proposé, et ce, en mettant l'accent sur la diversité des perspectives et la qualité des interactions, y compris la communication et la confiance.

La ***durabilité*** est la mesure dans laquelle une intervention ou un produit fondé sur des données probantes offre les bénéfices escomptés sur une période prolongée, lorsqu'il n'y a plus de soutien extérieur de la part de l'organisme de financement. La durabilité représente aussi la troisième phase de la mise en œuvre.

Une ***évaluation*** désigne l'examen périodique et objectif d'un projet, d'une politique ou d'un programme planifié, en cours ou achevé. Leur nature peut être formative ou sommative. Une évaluation vise à répondre à des questions précises, souvent liées à la conception, à la mise en œuvre ou aux résultats.

[4] L'expression « Interest-holders » a été suggérée comme terme alternatif; voir Akl, E.A., J. Khabsa, J. Petkovic, et al. (2024). "Interest-holders": a new term to replace "stakeholders" in the context of health research and policy. *Cochrane Evidence Synthesis and Methods*, 2:e700007. Accessible depuis : https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1002/cesm.70007